

Obligation de résidence: être concrètement Eglise de proximité

Sur le territoire du ressort de l'Eglise bernoise, les pasteures et les pasteurs sont assujettis à l'obligation de résidence. Dans chaque paroisse, au moins une pasteure ou un pasteur doit occuper l'un des logements de fonction mis à disposition par la paroisse. Un modèle plus flexible, élaboré entre 2021 et 2022, est entré en vigueur début 2023.

 **Matthias Zeindler**
responsable du secteur Théologie

Sens de l'obligation de résidence

L'obligation de résidence a pour but de rendre les pasteures et les pasteurs facilement accessibles sur leur lieu d'activité, et de leur faire partager la vie des habitantes et des habitants du territoire paroissial. Dans une Eglise multitudiniste, être proche des gens et partager leur réalité de vie prend une valeur programmatique; les membres n'étant pas tous aussi proches de l'institution, ce sont en particulier les pasteures et les pasteurs qui donnent un visage à l'Eglise dans la sphère publique.

Vers une nouvelle réglementation adaptée à la modernité

Pourtant, l'obligation de résidence est sans cesse remise en question. Les habitudes de vie ont changé, celles des pasteures et des pasteurs aussi. Notamment dans des paroisses de campagne, cette obligation a souvent empêché de pourvoir un poste pastoral vacant. Ainsi, notre Eglise a dû adapter la réglementation. Un groupe de travail institué par le Conseil synodal s'est réuni pour la première fois fin 2020; il était composé de responsables de la Maison de l'Eglise, de représentantes et de représentants de la Société pastorale et de l'Association des paroisses du canton de Berne. En 2021, la Société pastorale a lancé un sondage auprès de ses membres (réformés) sur la question de l'obligation de résidence; en parallèle, les conférences pastorales ont discuté de différents modèles. Les deux groupes se sont montrés largement favorables à une Eglise de proximité, et donc aussi à l'obligation pour les pasteures et les

pasteurs de résider sur le territoire paroissial. Mais ils ont également appelé de leurs vœux des solutions flexibles.

Permettre davantage de flexibilité

A l'automne le Conseil synodal a approuvé une réglementation où les deux aspects sont pris en compte. Le Conseil synodal continue de lever l'obligation de résidence si des raisons de santé le justifient, si la conjointe, le conjoint, la partenaire enregistrée, le partenaire enregistré a le centre de ses intérêts dans un autre lieu, et que la personne est soumise à une obligation de résidence, ou encore si la pasteure ou le pasteur concerné devient propriétaire, au-delà de son 58^e anniversaire, d'un logement en prévision de sa retraite. Cependant, désormais, le Conseil synodal peut également octroyer une dispense si la paroisse et la pasteure ou le pasteur concluent une simple convention qui stipule comment la présence personnelle sur place peut être assurée autrement que par l'obligation de résidence. Si l'ecclésiastique souhaite élire domicile hors de sa paroisse, la convention définit la manière dont il assurera une présence régulière au sein de la paroisse.

Une notice sur l'obligation de résidence ainsi qu'un modèle de convention à remplir en ligne sont mis à disposition sur le site internet de l'Eglise (<https://www.refbejuso.ch/fr>). La convention entre la paroisse et la pasteure ou le pasteur est établie avec le concours de la pasteure régionale ou du pasteur régional. ■

Théologie

Responsable du secteur

Matthias Zeindler
Martin Hirzel (suppléant)
Margrit Sager (assistante)

Service Théologie

Matthias Zeindler (responsable)
Franziska Huber, Romy Huber,
Roger Juillerat, Christine Oefele

Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral

Martin Hirzel (responsable)
Barbara Bays, Bernd Berger,
Miriam Neubert, Margrit Sager,
Erika Zulauf (jusqu'au 31 octobre),
Esther Sterchi (à partir du 1^{er} décembre)

Ecole préparatoire de théologie (EPT), Berne

Lorenz Hänni (responsable)

Service de coordination pour la formation théologique pratique (KOPTA)

Andreas Köhler-Andereggen: responsable KOPTA et stage pastoral

Martina Schwarz, responsable semestre pratique

Carsten Heyden: responsable pédagogie religieuse

Manuela Liechti-Genge: direction des études CAS/MAS pasteure formatrice / pasteur formateur

Monika Heuer: administration

Commission des stages, de consécration et d'agrégation de l'arrondissement jurassien (COMSTA)

Marc Balz, pasteur régional, Bienne

Service Théologie

Pôle Cultes et musique d'église

Dans le cadre de la promotion de la participation au culte et à sa préparation, le projet «Célébrer en toute simplicité» s'est poursuivi en 2022: des membres des paroisses ainsi que des pasteurs et des pasteurs ont participé à des cours d'introduction aux célébrations liturgiques brèves.

En Suisse alémanique, le «Kompetenznetzwerk Liturgie und Musik» (Réseau de compétences Liturgie et musique)

s'est penché d'une part sur l'avenir de la formation initiale et continue des musiciennes et des musiciens d'Eglise ainsi que des pasteurs et des pasteurs, d'autre part sur la promotion de la collaboration entre groupes professionnels; de plus, il a prévu un programme de mesures concrètes et de manifestations sur plusieurs années. Un autre groupe de travail, auquel participe également Berne, s'est concentré sur la promotion du chant en paroisse; pour les Eglises

réformées Berne-Jura-Soleure, cette réflexion a débouché notamment sur la planification d'une Journée du chant (ateliers puis culte festif) qui aura lieu le 6 mai 2023 à Berne, et qui permettra à toutes les générations de chanter ensemble malgré les différences de goûts musicaux.

De plus, la responsable du pôle Cultes et musique d'église a conseillé les paroisses qui avaient des questions en lien avec la musique d'église. ■

Culte et musique d'église: un enrichissement mutuel.



Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral

Direction

Outre l'organisation des recrutements et des suppléances, la gestion des conflits, la direction du ministère pastoral régional et le travail de fond mené sur le développement des

ressources humaines, le service s'est consacré, au jour le jour, à de multiples autres tâches: soutien aux conseils de paroisse lors de l'engagement d'une pasteure ou d'un pasteur ou à la fin

des rapports de travail, admission au service de l'Eglise, traitement des demandes pour l'obtention d'une dispense de l'obligation de résidence, conseils en gestion de carrière, etc. ■

Pastorat régional

Durant l'année sous revue, Martina Wiederkehr, Esther Schweizer, Matthias Inniger et Matthias Jost ont quitté leur ministère régional: les membres restants de l'équipe ont donc dû assumer un surcroît de tâches de suppléance. Les postes vacants sont désormais occupés par Barbara Schmutz, Verena Salvisberg et Manuel Perucchi, ainsi que par Frank Buchter (collaborateur au sein du 3^e cercle pastoral régional). David Lentzsch s'est rendu disponible pour assurer la coordination des rendez-vous. En plus de la direction des séances d'intervision de l'équipe du pastoral régional, il a assumé, en alternance avec le responsable, l'animation des séances conjointes avec le service Développement des ressources humaines, dont il a également assuré la préparation et le suivi. Ces séances mensuelles avaient pour but de préciser des questions de contenu, de vérifier l'état des connaissances, de travailler sur certains outils et d'optimiser les structures et les processus

organisationnels. Par ailleurs, le pastoral régional a régulièrement échangé avec différents organes des services généraux avec lesquels les ministères pastoraux régionaux n'entretiennent pas le même type de contacts au quotidien. Il a également profité de deux retraites pour travailler en profondeur. Enfin, une réunion a permis de poursuivre les échanges informels avec la présidente du Conseil synodal à propos des expériences avec la base et à propos du modèle de rôles.

Les efforts du pastoral régional en faveur de la qualité des rapports professionnels dans les paroisses sont exigeants et pertinents, et son travail est apprécié. Ses membres sont des personnes de confiance aussi bien pour les pasteures et les pasteurs que pour les conseils de paroisses; ils leur apportent soutien, conseils et accompagnement lorsque surgissent des questions de développement et de gestion RH, ou des conflits. Ils se

trouvent ainsi dans un rapport de tension, à la croisée entre la fonction de la personne de confiance et celle de l'instance de surveillance. Cette tension a poussé à reprendre la réflexion sur la compréhension des rôles, et à explorer les possibilités et les limites du ministère pastoral régional en matière de gestion des conflits.

Groupe de travail Développement des ressources humaines

Le groupe de travail Développement des ressources humaines, placé sous la direction du conseiller synodal Iwan Schulthess, a largement analysé les objectifs de l'actuel descriptif de poste pour le corps pastoral et son efficacité. Il a commencé à travailler sur un nouveau concept qui prenne davantage en considération le caractère vocationnel du métier, qui fasse état du travail des équipes et décrive avec réalisme les attentes envers les pasteures et les pasteurs. De plus, le groupe de travail

Suite à la page 38

Les pasteures et les pasteurs ne sont pas seuls face à leur paroisse et peuvent compter sur l'appui des pastorats régionaux.





Dans la droite ligne de l'idée directrice «Soigner les héritages – ouvrir des espaces», l'ancienne cure de Muri est devenue un lieu de rencontre. Des espaces de coworking sont proposés dans le jardin idyllique...

s'est à nouveau emparé du problème de la saisie des absences.

Embauche et suppléances, gestion des conflits

La fluctuation en hausse au sein du corps pastoral, le nombre croissant de départs à la retraite ainsi que des vacances de postes prolongées par des arrêts maladie ont entraîné une hausse des dépenses pour l'organisation des recrutements et des suppléances. Du côté de la gestion

des conflits, le service a enregistré un nombre de signalements de plus en plus important. Cette année encore, la collaboration s'est avérée fondamentale avec le service juridique, avec le secteur Paroisses et formation ainsi qu'avec le service du personnel (avec ce dernier, essentiellement pour gérer les absences).

Dans les domaines du développement des ressources humaines et de la gestion du personnel, la collaboration

avec les Eglises cantonales est importante. Le Réseau développement des ressources humaines («Netzwerk Personalentwicklung»), dont le service Théologie a repris la direction, a travaillé sur les thématiques suivantes: promotion de la relève, formation continue durant les dernières années de ministère, développement des ressources humaines et formation des autorités. ■

Formation continue du corps pastoral (pwb-ofp)

En 2022, pour la première fois depuis le début de la pandémie, aucun cours n'a dû être annulé à cause du coronavirus. Il a également à nouveau été possible d'organiser des formations au-delà des frontières du territoire. Malgré toute la joie que nous procurent les cours en présentiel, nous continuons de proposer des offres numériques ou hybrides.

Parmi les temps forts de l'année, il faut mentionner notre participation à l'Assemblée du COE à Karlsruhe, en Allemagne, avec un groupe de 20 pasteures et pasteurs. La question de l'innovation nous a aussi largement occupés: un voyage en Rhénanie, notamment, nous a permis de découvrir les espaces d'expérimentation (Erprobungsräume); une édition de Doppelpunkt, sous la direction de Nadja Schnetzler, a été consacrée à l'incubation de projets, et une autre,

à un échange en ligne avec Thomas Schlegel. Le cours en ligne sur l'Ancien Testament qui a introduit notre nouvelle série «Update Theologie» (Mise à jour théologique) a remporté un vif succès. Plusieurs de nos offres, devenues des classiques, ont une fois encore attiré du monde, en particulier «Bewusst sprechen» (S'exprimer en conscience), Randolin, les Journées du film nordique, «Atem holen» (Reprendre son souffle) ou les retraites dans la communauté de Ralligen.

Les offres de formation continue de pwb-ofp couvrent un large éventail de sujets. Au rang des nouveautés, mentionnons l'offre germanophone trinationale en ligne Kacheltalk (débat d'idées théologiques), mise sur pied en collaboration avec cinq collègues pasteures et pasteurs allemands et autrichiens.

Le réseautage revêt également de l'importance, non seulement au sein de la Maison de l'Eglise et avec nos partenaires de A+W (formation de base et formation continue des pasteures et des pasteurs de l'Eglise protestante de Zurich) et de l'Office protestant de formation (opf), mais aussi avec d'autres prestataires de formation. Le service de formation continue du corps pastoral attribue une valeur fondamentale à la collaboration au sein de groupes de travail dans la Maison de l'Eglise, que ce soit sur le projet «Eglise qui bouge», pour le cours «Neu im Kirchgemeinderat» d'initiation à l'engagement dans un conseil de paroisse, ou dans le groupe de travail «Qualitative Berichterstattung» qui établit des critères de qualité en vue de la production du compte rendu des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à l'attention du canton. ■



... et à l'intérieur aménagé confortablement.

Service de coordination pour la formation en théologie pratique (KOPTA)

 Andreas Köhler-Andereggen

Un groupe important de 16 étudiantes et étudiants a suivi le stage pastoral en 2022. Le défi de l'imbrication entre les cours universitaires et le temps passé en paroisse demeure, d'autant qu'une partie des étudiantes et des étudiants fait face à des contraintes financières. Signalons encore que le public apprécie particulièrement le bilan en cours de stage ainsi que la possibilité de réfléchir sur des thématiques spirituelles et sur des questions liées à l'avenir de l'Eglise.

Sept candidates et candidats ont terminé leur stage pastoral, et le groupe suivant compte huit personnes. Le nouveau plan d'études entrera en vigueur en 2023. Son élaboration a tiré profit d'un audit auprès de représen-

tantes et de représentants de notre Eglise, de l'Université, du canton, de la Société pastorale et de l'Association des paroisses, ainsi que de pasteures et de pasteurs stagiaires, d'enseignantes et d'enseignants, de pasteures formatrices et de pasteurs formateurs. Dans le domaine de la formation continue, huit pasteures et pasteurs ont obtenu leur diplôme de pasteure formatrice ou de pasteur formateur.

De plus, le Service de coordination pour la formation en théologie pratique a intensifié son activité sur Facebook et sur Instagram; enfin, il a travaillé sur des critères d'admission au stage pastoral pendant sa retraite. ■

Ecole préparatoire de théologie de Berne (EPT)

 Lorenz Hänni

Oser le changement

Le dernier parcours de formation en groupe (modèle du groupe classe) a permis à deux élèves – une Argovienne (49 ans) et un Thurgovien (23 ans) – d'obtenir leur maturité en août 2022, puis de commencer leurs études de théologie à l'Université de Berne au semestre d'automne.

Pour pallier la baisse des effectifs et les déficits, la formation est devenue personnalisée depuis l'été 2022.

L'engagement des enseignantes et des enseignants s'étant assoupli et le parcours de formation étant individualisé,

— Suite à la page 40 —

Pasteures et pasteurs régionaux

Cercle pastoral régional 1 Oberland/Thoune/Haut-Emmental

Matthias Inniger, Münsingen
(jusqu'au 31 mai)
Barbara Schmutz
Esther Schweizer, Berne
(jusqu'au 31 janvier),
Verena Salvisberg Lantsch
(à partir du 1^{er} août)

Cercle pastoral régional 2 Berne - Mittelland

David Lentzsch, Berne
Markus Meinen, Thoune

Cercle pastoral régional 3 Seeland/Bienne/Haute-Argovie/ Bas-Emmental

Matthias Jost, Wangen an der Aare
(jusqu'au 31 août),
Manuel Perucchi, Muri b. Bern
(à partir du 1^{er} septembre)
Dietlind Mus, Perles

Cercle pastoral régional 4 Jura - Bienne

Marc Balz, Bienne
Marie-Laure Krafft Golay, Prêles

Cercle pastoral régional 5 Soleure

Martina Wiederkehr-Steffen,
Täuffelen (jusqu'au 31 mai),
Dietlind Mus, Perles
(à partir du 1^{er} août)

les personnes intéressées peuvent intégrer l'EPT sans qu'un groupe ne soit constitué.

De ce fait, la procédure d'admission est devenue plus lourde et plus évaluative, et représente un véritable défi: elle inclut des entretiens de conseil et d'évaluation des aptitudes, un cours de grammaire de base, et des évaluations par matière. En novembre 2022, une candidate a abandonné la formation au cours de cette procédure.

A l'heure actuelle, les personnes intéressées qui cherchent conseil pour déterminer si une telle formation

pourrait leur convenir ont des parcours préalables et des motivations de tous ordres. En principe, elles se montrent positives à l'idée de suivre une formation adaptée à leurs besoins tant sur le plan du contenu que de l'organisation.

Manifestement, il n'y a plus guère de personnes jeunes et socialisées dans l'Eglise parmi les personnes intéressées par la théologie. La charge de travail liée aux conseils sur le contenu de la formation a augmenté. A la fin de l'année sous revue, personne ne suivait la formation, mais plusieurs candidates et candidats étaient en cours d'admission. ■

Commission Jurassienne de Liturgie (CJL)

 Carole Perez
et David Kneubühler

Rassemblement

Notre commission s'est retrouvée à l'automne avec plusieurs collègues pasteures et pasteurs ainsi qu'organistes autour de la thématique des services funèbres. Nous voilà bien au cœur de nos ministères avec toutes les questions que peuvent soulever nos pratiques d'accompagnement en cas de deuil et de célébration des cultes d'adieu. Nous avons commencé une réflexion et un travail de compilation autour des textes liturgiques utilisés dans le cadre des services funèbres,

à la fois classiques et spéciaux. Au printemps 2023, le travail se poursuivra avec l'idée de pouvoir proposer un support de ressources liturgiques accessible à toutes et tous, sous format papier et numérique.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à proposer de telles journées de travail et d'échanges pour réfléchir à nos pratiques, nos habitudes et pourquoi pas nous laisser porter par un vent de nouveauté dans nos liturgies. ■

La rencontre des motards à Sumiswald a également été placée sous la devise «Soigner les héritages – ouvrir des espaces».



Commission des stages (COMSTA)

 Marc Balz

Un engagement au service de la relève

La commission des stages (COMSTA) a accueilli Pierre Zingg, représentant du Conseil de l'Eglise du Jura, qui succède à Jürg Furrer, démissionnaire après 10 ans de fidèle participation. Elle s'est réunie à 5 reprises, a validé les stages de deux pasteurs et deux pasteurs ainsi que d'une diacre. Elle a également réfléchi de manière approfondie au parcours de formation de nos stagiaires ainsi qu'au processus d'évaluation des stages, ce en dialogue

avec les autres Eglises romandes et en lien avec l'Office protestant de la formation (opf) qui est responsable de leur formation théorique.

Parallèlement, la COMSTA a décidé d'accueillir deux nouvelles stagiaires pour les années 2023-24 et s'est engagée activement pour la mise en place de ces deux stages. L'engagement des 7 membres de la commission est pour ses membres une source de reconnaissance et de motivation. ■